

Semaine du Golfe : les suiveurs interdits de parade

Pour des raisons de sécurité, les bateaux accompagnateurs ne pourront plus se mêler aux flottilles lors du final de la Semaine du Golfe 2013, qui se déroulera du 6 au 12 mai avec des nouveautés.

Le souvenir de 2009

« Il n'y a jamais eu d'accident grave lors des six précédentes éditions parce que les services de sécurité ont toujours été vigilants, mais nous ne sommes pas passés loin. » Commissaire général de la Semaine du Golfe du Morbihan, Gérard d'Aboville se souvient encore de ce kayakiste imprudent, chaviré dans les courants de l'Île-aux-Moines et repêché in extremis par les CRS entre les étraves et hélices des grands navires lors de la parade en 2009. Et aujourd'hui il tire les conséquences du succès toujours grandissant de cette manifestation.

Ainsi pour la 7^e édition, qui aura lieu du 6 au 12 mai 2013, les bateaux accompagnateurs ne pourront plus se mêler à la flotte de la grande parade le samedi après-midi. « C'est devenu trop dense et trop dangereux, principalement dans les goulets entre les îles. Ces navires pourront suivre la remontée du Golfe en restant ancrés dans les baies le long du chenal. Le spectacle y gagnera en qualité pour le public », assure Gérard d'Aboville.

Pour informer les plaisanciers de cette mesure nouvelle, une campagne de communication va être menée dans les clubs de voile et les ports durant les semaines précédant ce rendez-vous.

Une parade pour l'ouverture

En 2013, la Semaine du Golfe comptera deux jours fériés et deux parades ! « On s'attend à une fréquentation plus importante du fait du calendrier. Nous musclons alors les animations. Dès le lundi après-midi, une première parade inédite permettra aux grands bateaux de rentrer tous ensemble sous voile dans



Lors de la parade, la cohabitation est souvent délicate entre les différents types de bateaux, surtout quand les accompagnateurs veulent approcher au plus près des plus grands navires.

le Golfe », explique Anne Burlat, responsable du programme.

De nouveaux bateaux

Pour cette édition dont les invités d'honneur sont les Pays-Bas avec une flottille de 20 bateaux typiques de la Mer du Nord, plus de 500 embarcations sont déjà inscrites pour mai prochain. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes (par mail : contact@semainedugolfe.com) pour naviguer sur des voiliers du patrimoine. Et de grands bateaux inédits

sont annoncés, comme le France avec lequel le baron Bich disputa la Coupe de l'America dans les années 70, le Biche, un thonier de l'île de Groix, la Flamboyante, une jonque vietnamienne de la baie d'Along, l'Hydrograaf, un navire hydrographique hollandais, ou l'Elbe, un bateau phare allemand.

Construire son embarcation

Outre des puces marines, baptisées « Vide ta cale », qui auront lieu le dimanche 5 mai au chantier du

Guip à l'Île-aux-Moines, une nouvelle animation est prévue sur les quais du port de Vannes. Durant toute la semaine, les amateurs pourront eux-mêmes construire leur propre embarcation fournie en kit, avec les conseils de charpentiers de six chantiers navals. La mise à l'eau de ces constructions aura lieu le samedi 12 mai à 18 h à Vannes.

Patrick CERTAIN.